



Le SOIR

• Baie-des-Chaleurs

Godbout suspendu de son ordre professionnel

page 3

Photo Ariane Aubert Bonn



Gagnon coupable sur toute la ligne

page 5

Photo La Presse Canadienne-Jacques Boissinot



Pas plus de cancer recensés

page 9

Photo Jean-Philippe Thibault



Aqueduc et égouts à Gascons Fin de l'attente après plus de 20 ans

Le vaste projet prévoit notamment l'installation de plus de 8 km linéaires d'aqueduc et près de 16 km d'égouts. Photo SEAO

Le maire Henri Grenier n'a pas hésité à qualifier l'annonce d'historique. Après plus de 20 ans d'attente, les citoyens du secteur de Gascons sont en voie d'enfin avoir un réseau d'aqueduc et d'égouts dignes de ce nom.

Jean-Philippe Thibault

Québec a officialisé jeudi un appui de 42,3 millions de dollars pour des travaux d'alimentation et de distribution d'eau potable, de collecte d'égouts, de voirie et de traitement des eaux usées. Le vaste projet prévoit notamment l'installation de plus de 8 km linéaires d'aqueduc et près de 16 km d'égouts.

« C'est une annonce historique pour notre municipalité. »

— Henri Grenier

«Ce projet représente un gain colossal en matière de santé publique, de développement durable et de qualité de vie pour les citoyens», se réjouit le maire de Port-Daniel-Gascons, Henri Grenier.

Ce dernier a raison d'être enthousiaste. En 2018, Québec annonçait une aide financière de 26,6 millions de dollars pour subventionner 90 % des travaux estimés à 28,6 millions. Ceux-ci devaient débiter... en 2019.

Les retards se sont ensuite accumulés avec la pandémie et les coûts, eux, ont explosé. En 2024, le montant était estimé à 40 millions. En février, lors de l'ouverture des soumissions, le plus bas entrepreneur avait évalué l'ouvrage à 50,5 millions. Il s'agit d'une augmentation de 76,6 % en 7 ans. D'où la joie du maire Grenier de recevoir le coup de pouce du provincial. La députée de Bonaventure est également heureuse du dénouement.

«Ce projet est le résultat de plusieurs années d'efforts, de patience et d'un engagement collectif remarquable, indique Catherine Blouin, qui avait fait de ce dossier une priorité en campagne électorale. Aujourd'hui, on récolte le fruit de tout ce travail et ça mérite d'être souligné ! »

Travaux cette semaine

Le devis initial prévoyait que l'entrepreneur sélectionné devait effectuer les travaux dans un délai de 48 semaines. La municipalité de Port-Daniel-Gascons estimait que les travaux devaient être terminés au 19 décembre 2026, si le contrat se concluait au plus tard le 27 mai 2025.

Il est donc possible de croire que le dossier devrait être réglé près de la fin de la prochaine année. Henri Grenier a précisé que les travaux devraient débiter dès cette semaine. Une rencontre d'information devrait être organisée. C'est l'entreprise Action Progex de Sainte-Marie a décroché le contrat.

Rappelons que les résidences rappro-

chées les unes des autres à Gascons font en sorte que les eaux usées contaminent la nappe phréatique dans ce secteur. Une étude datant de 2016 faisait état de 318 des 390 puits alimentant des résidences qui contenaient de l'eau non potable. Certaines ne pouvaient tout simplement pas avoir d'eau par moment. Pour plusieurs, ce sera la fin d'une longue traversée du désert.



La députée de Bonaventure, Catherine Blouin, et le maire de Port-Daniel-Gascons, Henri Grenier.
Photo Jean-Philippe Thibault

Accusé d'infractions punissables de cinq ans ou plus d'emprisonnement

L'Ordre suspend Bruno-Pierre Godbout

Le Conseil de discipline de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec a suspendu provisoirement Bruno-Pierre Godbout. La décision a été rendue le 2 juin.

Jean-Philippe Thibault

Celui qui a été élu conseiller municipal du quartier de Newport à Chandler est accusé d'agression sexuelle, d'agression armée, de voies de fait, de séquestration et de harcèlement criminel.

Le mandat d'arrestation fait état d'infractions contre la personne à l'égard de trois présumées victimes.

Les événements se seraient produits entre 2010 et 2025 à Bonaventure, Gaspé, Chandler et Saint-Nérée-de-Bellechasse. Bruno-Pierre Godbout est détenu depuis son arrestation le 15 avril.

Puisqu'il est accusé d'infractions punissables de cinq ans ou plus d'emprisonnement, il n'est plus en droit d'exercer la profession de technologue en physiothérapie. Il lui est aussi interdit d'utiliser le titre professionnel réservé aux membres de son ordre.

En détail

L'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec note que les actes criminels dont Bruno-Pierre Godbout est accusé menacent la sécurité et l'intégrité physique des gens. Il précise que les accusations ont un lien avec la profession de technologue en physiothérapie, et que la confiance du public risque d'être compromise si une telle suspension n'avait pas été prononcée.

Bruno-Pierre Godbout a lui-même reconnu que la confiance du public ris-



Bruno-Pierre Godbout Photo Jean-Philippe Thibault

quait d'être compromise si son ordre ne le suspendait pas. Il nie cependant la présence de lien entre l'accusation criminelle et sa profession.

De retour en cour

Rappelons que Bruno-Pierre Godbout a plaidé non coupable. Il

demeure innocent jusqu'à preuve du contraire et a choisi un procès devant un juge, donc sans jury. Il sera d'ailleurs de retour cette semaine au palais de justice de Percé. Les dates de son procès seront alors fixées; procès dont la durée est évaluée à une semaine.

Efforts budgétaires exigées aux centres de services scolaires

Des compressions de près de 10 M\$

Le réseau de l'éducation en Gaspésie devra fournir un effort budgétaire qui avoisinera les 10 M\$, suite aux compressions exigées par Québec qui demande aux écoles publiques et privées de la province des restrictions budgétaires de 570 M\$ l'an prochain.

Jean-Philippe Thibault

Dans la région, le tout se traduit par des compressions de l'ordre de 4 M\$ pour le Centre de services scolaire des Chic-Chocs et de 5,3 M\$ pour le Centre de services scolaire René-Lévesque. Total des coupes à réaliser en Gaspésie : 9,3 M\$.

Cette somme pourrait d'ailleurs être revue à la hausse puisque l'indexation des coûts de système pour les dépenses autres que salariales n'est pas incluse dans ce montant.

Source de préoccupation

Les centres de services scolaires



Le Centre de services scolaire René-Lévesque devra couper 5,3 M\$. Photo courtoisie

indiquent qu'une analyse rigoureuse s'amorce pour tenter de répondre à la demande du ministère de l'Éducation. Elles feront connaître, en temps

opportun, les orientations qui découleront de cette analyse.

«Nos gestionnaires [...] sont pleine-

ment mobilisés pour analyser les scénarios possibles dans le but de limiter les répercussions sur les services aux élèves, le personnel, la qualité de l'encadrement éducatif et l'organisation dans son ensemble. Cela dit, l'ampleur des restrictions envisagées est une source de préoccupation», admet Sandra Nicol, directrice générale du Centre de services scolaire René-Lévesque.

«Les compressions demeurent une réelle source de préoccupation pour l'atteinte des objectifs liés à notre mission », renchérit Josée Synnott, directrice générale Centre de services scolaire des Chic-Chocs.

Les sept centres de services scolaires et la commission scolaire des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine feront face à une réduction de leur budget s'élevant à près de 39,5 millions de dollars.

Faux billets de 50\$ saisis à Grande-Vallée



Des faux billets de 50\$ ont été saisis à Grande-Vallée. Photo Reddit

Deux perquisitions et deux arrestations sont survenues ce mercredi 18 juin dans des résidences situées sur la rue Saint-François-Xavier Ouest à Grande-Vallée, en lien avec la circulation de fausse monnaie dans l'Est-du-Québec.

Jean-Philippe Thibault

L'opération a permis de saisir 1550 \$ en faux billets de 50 \$, très exactement 2815 \$ en argent canadien authentique, des articles acquis à l'aide de monnaie contrefaite ainsi qu'une carabine entreposée de façon non sécuritaire.

Deux hommes âgés de 20 et 33 ans ont été arrêtés puis interrogés par les enquêteurs de la Sûreté du Québec. Ils ont été libérés en attendant la suite des procédures judiciaires. Les deux hommes pourraient faire face à des accusations criminelles, notamment pour possession de monnaie contrefaite, utilisation et mise en circulation de fausse monnaie, ainsi que pour entreposage négligent d'une arme à feu.

Bien que les signalements initiaux de fausse monnaie aient été principalement concentrés dans le secteur du Grand Gaspé, les billets saisis lors de cette opération présentent les mêmes caractéristiques de contrefaçon que ceux précédemment signalés sur le marché. Rappelons qu'un avis à la population avait été diffusé le 12 juin en lien avec la circulation de fausse monnaie dans l'Est-du-Québec.

Quelques conseils

La Sûreté du Québec invite la population à demeurer vigilante lors de transactions en argent comptant. Notamment en vérifiant les éléments de sécurité (bande holographique, filigrane, zones transparentes, texture du polymère), ou encore en comparant un billet douteux à un billet authentique de même valeur. En cas de doute, il est de bon aloi de poliment refuser le billet et de communiquer rapidement avec les autorités. Si vous croyez être en possession d'un billet contrefait, il est possible de tout simplement contacter votre poste local de la SQ.

Kevin Plante coupable d'agression sexuelle et de proxénétisme

Après avoir entendu un procès de neuf jours, le juge de la Cour du Québec Richard Côté a déclaré Kevin Plante, un homme de 43 ans de Gaspé, coupable d'avoir obtenu des services sexuels d'une mineure de moins de 16 ans moyennant rétribution, ainsi que d'agression sexuelle.

Alexandre D'astous

Le juge estime que la victime a rendu un témoignage franc et sincère. Les événements remontent au 13 septembre 2021. Le magistrat a ordonné la confection d'un rapport présentiel et d'un rapport sexologique. Le tout servira à guider le tribunal lors de l'imposition de la peine.

Les représentations sur sentence sont prévues pour le 25 septembre. Le juge a cependant acquitté Kevin Plante de l'accusation de trafic de stupéfiants.

Sa présumée complice, Josiane Dufresne, 29 ans, a plaidé coupable avant la tenue de son procès, en décembre 2024, à plusieurs accusations en lien avec cette affaire. Elle a été condamnée à 30 mois de détention.



Kevin Plante. Photo courtoisie



Le palais de justice de Percé. Photo Jean-Philippe Thibault

Steeve Gagnon est coupable sur toute la ligne

Pas de libération avant 25 ans

Reconnu coupable de trois chefs de meurtre au premier degré (avec préméditation), l'auteur de l'attaque au camion-bélier survenue le 13 mars 2023 à Amqui, Steeve Gagnon, a été condamné à la prison à perpétuité sans possibilité de libération avant 25 ans.

Alexandre D'Astous

Il s'agit d'une peine automatique pour un meurtre au premier degré que le juge a imposé à l'accusé, le 21 juin dernier, après les verdicts livrés par le juré numéro 1.

Le verdict et la sentence ont été accueillis avec soulagement par les proches des victimes qui s'étaient déplacés nombreux en soirée au palais de justice de Rimouski, dont la mairesse d'Amqui, Sylvie Blanchette.

Le droit à un procès

Satisfaits du dénouement, les procureurs de la Couronne, Me Jérôme Simard et Me Simon Blanchette, ont rappelé que l'accusé avait le droit à un procès.

« C'était à nous de faire la preuve hors de tout doute raisonnable de sa culpabilité. Tous les témoins ont bien compris cela lorsqu'on leur a expliqué ».

Du côté de la défense, Me Hugo Caissy espérait avoir suscité un doute raisonnable dans l'esprit des jurés. « Mon client se disait non coupable. C'était son droit de se faire entendre lors d'un procès », dit-il.

Lettre des parents d'une victime

Avant l'imposition de la peine, Me Simon Blanchette a lu une lettre des parents de la victime Simon-Guillaume Bourget adressée au juge.

« Deux longues années se sont passées depuis que notre fils a été tué par un geste gratuit commis de sang-froid. Nous voulons réclamer justice



Steeve Gagnon lors de sa première comparution, le 14 mars 2023, à Amqui. Photo La Presse Canadienne-Jacques Boissinot

au nom du droit à la vie. Nous croyons au respect de la vie et nous espérons qu'il sera sévèrement condamné. On ne doit pas banaliser un meurtre et il doit en subir les conséquences. Nous vivons dans une société qui semble avoir perdu ses repères », ont écrit Sylvio et Micheline, les parents de Simon-Guillaume Bourget.

Tentative de meurtre

Le jury a également déclaré Steeve Gagnon coupable de tentative de meurtre. Il a reçu une peine de 10 ans de prison qui sera purgée en même

temps que la peine principale.

Le juge a ordonné la confiscation de la camionnette Ford F-150 impliquée dans la tragédie, même si le beau-père de l'accusé souhaitait la récupérer, lui qui faisait les paiements depuis 2022 et qui était devenu propriétaire pendant la détention de l'accusé.

Le ministère public s'est opposé à la remise de la camionnette au beau-père. « C'est une arme du crime. Trois personnes sont décédées. On ne doit pas remettre ce véhicule en circulation », a plaidé Me Jérôme Simard.

«Des hos... de menteries»

En répondant au juge Louis Dionne par un doigt d'honneur bien senti, l'auteur de l'attaque au camion-bélier du 13 mars 2023 à Amqui, Steeve Gagnon, a indiqué que les policiers avaient mal fait leur travail et que les témoins entendus durant son procès avaient «raconté des ho... de menteries», avant de prendre le chemin du pénitencier pour au moins les 25 prochaines années.

Olivier Therriault

Ne démontrant aucun remords et voyant que l'accusé ne lâchait pas le morceau malgré la sentence à perpétuité qu'il venait d'écoper, Gagnon a été invité par le juge Dionne «à réfléchir à tout le mal qu'il a causé» durant son séjour en prison.

«Votre comportement dépasse l'entendement. Aucune peine ne pourra ramener les gens qui sont décédés», lui a-t-il lancé en pleine salle de cour.

Malgré que le deuil des proches des victimes pourrait prendre une vie à se résorber, ce verdict met fin à ce triste drame où Jean Lafrenière, Gérald Charest, et Simon-Guillaume Bourge ont trouvé la mort.

Neuf autres personnes ont été blessées, le 13 mars 2023, heurtées par la camionnette de Steeve Gagnon, en plein délire.

Le chauffard de Saint-Léon-le-Grand s'était rendu lui-même aux policiers à la suite de l'attaque. Connu pour avoir de graves problèmes de santé mentale, il a comparu le lendemain, sous les huées de la foule, au palais de justice d'Amqui.

Malgré les injures, Steeve Gagnon avait esquissé un début de sourire à la foule.

Avec l'aide d'Alexandre D'Astous



Oui pour les Kings, non pour la traverse

Alors que la traverse Rimouski-Forestville est à l'arrêt depuis maintenant trois ans, un nouvel espoir s'est récemment présenté. Un projet concret de relance est sur la table, avec un retour potentiel des opérations dès 2026.

Un bateau a été identifié, les études sont faites, les appuis sont là... mais le gouvernement du Québec refuse d'y injecter les 9 M\$ nécessaires pour concrétiser l'achat du navire. Le projet fait consensus. C'est assez rare pour être souligné.

La conférence de presse organisée le 16 juin dernier, pour dévoiler les plans de l'entrepreneur Louis-Olivier Carré, a rassemblé plus d'une centaine d'élus, de gens d'affaires et d'acteurs touristiques, dont le maire de Rimouski, Guy Caron et la mairesse de Forestville, Micheline Ancil. Une mobilisation régionale sans équivoque.

La population, elle aussi, est enthousiaste. Qu'on parle de tourisme, de travail, de loisirs ou simplement de mobilité interrives, personne ne remet en question la pertinence du projet.

Les plus récentes évaluations démontrent même qu'un navire plus imposant que celui utilisé auparavant est nécessaire. Après plus de deux ans de travail et un investissement de 100 000 \$, les Industries Rilec ont identifié un traversier construit en 2024, capable d'accueillir 90 véhicules, 300 passagers et

14 camions-remorques.

Un bond qualitatif majeur par rapport à l'ancien modèle. L'affaire semble bien ficelée. Mais l'entreprise prévient qu'elle dispose de quelques semaines pour finaliser l'achat du navire. Sinon, la fenêtre se refermera et la relance de la traverse s'évanouira, une fois de plus.

Or, le projet de relance ne pourra pas se concrétiser dans ces délais, selon la députée-ministre Maïté Blanchette Vézina. «En un mois, on ne donne pas 7 ou 9 M\$», indique-t-elle en entrevue avec Le Soir. Elle rappelle qu'un organisme à but non lucratif (OBNL) avait été créé à l'époque pour la relance de la traverse.

Ce même gouvernement a versé plus de 7 M\$ en fonds publics pour accueillir deux matchs préparatoires des Kings de Los Angeles à Québec, sans aucune portée structurante pour les régions. Il finance à coups de millions des entreprises privées comme Glencore ou Northvolt, au nom du développement économique. Il a perdu près de 500 M\$ dans le scandale SAAQclic.

Mais lorsqu'il est question de soutenir une liaison de transport cruciale pour la Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent, soudainement, les coffres se ferment ?

Et maintenant, on apprend que le gouvernement refuse de soutenir l'achat du traversier sous prétexte

qu'il ne peut pas financer l'achat d'un navire pour un opérateur privé. Voilà une justification pour le moins hypocrite. Il est temps d'arrêter de parler des deux côtés de la bouche.

Si le Québec est capable de financer

« Si le Québec peut financer le spectacle, il peut financer le service. »

le spectacle, il doit aussi être capable de financer le service. Ce n'est pas un luxe, c'est une question d'équité territoriale et de cohérence gouvernementale.

Parent pauvre de l'État

Soyons francs. Je ne suis pas la plus grande partisane du financement du privé par l'État. Mais en matière de transport collectif ou interurbain, surtout en région, certaines infrastructures devraient relever du service public. Depuis plus de quinze ans, les services de mobilité dans l'Est-du-Québec sont en constante régression avec les suppressions de trajets, les réductions de fréquence et les interruptions prolongées.

La faible densité démographique

Le traversier que souhaite acquérir l'entrepreneur Louis-Olivier Carré. Photo courtoisie



rend les modèles privés difficilement viables, mais cela ne devrait pas servir d'excuse pour abandonner les citoyens à leur sort.

Les exemples ne manquent pas. Via Rail a suspendu son service vers la Gaspésie en 2013. Air Canada a retiré Gaspé de ses destinations en 2020. Québec a dû renflouer Keolis (Orléans Express), qui a tout de même réduit ses dessertes.

Du côté maritime, ce n'est guère mieux. Le traversier l'Héritage entre Trois-Pistoles et Les Escoumins n'a survécu qu'à force de mobilisation citoyenne. Celui de Matane-Baie-Comeau-Godbout a multiplié les pannes et interruptions. Cette précarité chronique du transport régional est inacceptable.

Étude... puis l'oubli

En 2021, une étude commandée par le gouvernement du Québec et la Société des traversiers du Québec (STQ) concluait à la pertinence d'intégrer les deux traverses privées de Rimouski-Forestville et Trois-Pistoles-Les Escoumins dans le giron public. Les liaisons entre la Gaspésie, la Côte-Nord, Charlevoix et le Bas-Saint-Laurent y étaient jugées stratégiques.

Or, à la lumière des décisions actuelles, force est de constater que ce rapport a été rangé sur une tablette poussiéreuse... et oublié.

Impossible de réaliser le projet en un mois

Le projet de relance de la traverse Rimouski-Forestville, pour lequel Louis-Olivier Carré espérait convaincre Québec de lui accorder une subvention pour l'achat d'un traversier d'ici un mois, ne pourra pas se concrétiser dans ce délai, selon Maïté Blanchette Vézina.

Véronique Bossé

C'est ce que la députée-ministre de Rimouski a confirmé en entrevue avec *Le Soir*.

«En un mois, on ne donne pas 7 ou 9 M\$, comme ce qui est demandé. D'ailleurs, le promoteur a reçu une lettre de refus officielle. Ce n'est pas parce qu'on ne souhaite pas une relance : c'est parce qu'avec le format dans lequel le projet a été présenté, ce ne serait pas possible.»



La députée-ministre de Rimouski, Maïté Blanchette Vézina. Photo Véronique Bossé

Elle est d'avis que le projet peut en être un bon, mais elle rappelle qu'un organisme à but non lucratif (OBNL) avait été créé à l'époque pour la relance de la traverse.

«Récemment, j'ai mentionné au maire (de Rimouski, Guy Caron) que si un projet devait être financé, ce serait par l'entremise d'un OBNL et non pas directement par un acheteur privé qui souhaite acquérir un bateau. Il s'agit de fonds publics, alors il faut quand même s'assurer de la viabilité, à long terme, du projet», indique madame Blanchette Vézina.

La représentante caquiste précise que c'est pour cette raison qu'une étude a été mandatée dans les dernières semaines.

«Il faut être certain de bien com-

prendre quelles étaient les particularités techniques d'un bateau qui pourrait assurer la desserte, avec les installations actuelles du port de Rimouski. L'idée est d'avoir rapidement une réponse sur ce qui serait le type de bateau qui pourrait vraiment assurer cette traverse.»

D'ici la fin de 2025

Puisque l'étude en question est déjà en cours, Maïté Blanchette Vézina a bon espoir d'en obtenir les résultats d'ici la fin de 2025. «C'est certain que l'échéancier d'un mois donné par le partenaire est trop rapide et encore une fois, comme il est question de fonds publics, tout ça devra passer par un OBNL. Je vais continuer à inviter la Ville de Rimouski à s'impliquer auprès de cet OBNL pour pouvoir effectuer une relance.»

«Je ne baisserai pas les bras»



L'entrepreneur rimouskois, Louis-Olivier Carré, la mairesse de Forestville, Micheline Anctil et le maire de Rimouski, Guy Caron. Photo Johanne Fournier

Le président des Industries Rilec, Louis-Olivier Carré, n'a pas l'intention de laisser tomber le projet de relance de la traverse Rimouski-Forestville.

Véronique Bossé

L'entrepreneur ne veut pas abandonner même si la députée-ministre Maïté Blanchette Vézina a confirmé au *Soir* qu'il était impossible de lui verser

près de 9 M\$, d'ici un mois, pour procéder à l'achat d'un navire européen pour assurer les opérations dès 2026.

Lors d'une conférence de presse, le 16 juin dernier, monsieur Carré avait fait part de sa volonté d'acheter un traversier, mais il expliquait avoir besoin de l'aide de Québec pour concrétiser la transaction. Sinon, le bateau retournerait sur le marché.

Dans une entrevue le lendemain avec

Le Soir, madame Blanchette Vézina déclarait que le projet de relance, dans son format actuel, ne serait pas possible, en expliquant que le financement pourrait être accordé, mais seulement par l'entremise d'un organisme à but non lucratif (OBNL).

Rien ne manquait

Malgré le refus exprimé par Québec, Louis-Olivier Carré, refuse de porter le fardeau des délais, comme quoi

il est trop tard.

«Ce n'est pas vrai : tout y était, rien ne manquait. C'est comme si on était arrivé à la dernière minute, alors que ça fait deux ans qu'on travaille sur ce projet. Notre entreprise a dépensé plus de 100 000 \$, seulement pour monter le plan d'affaires, faire faire les études et trouver le bon bateau, afin que ce soit un projet le plus parfait possible et qu'il soit le plus adapté possible à Rimouski.»

Monsieur Carré estime que le travail qui pouvait être effectué par les Industries Rilec a été réalisé.

«L'occasion n'a simplement pas été saisie quand c'était le cas. C'est pour cette raison que nous avons interpellé les médias. Il faut que ça avance.»

En ce qui concerne l'organisme à but non lucratif mis de l'avant par madame Blanchette Vézina, Louis-Olivier Carré est d'avis que ce dernier a un rôle majeur à joué dans la concrétisation du projet.



Le phare des Cap-des-Rosiers. Photo Patrick Matte

D'autres craintes pour le phare

La Corporation des gestionnaires de phares du Golfe du Saint-Laurent est inquiète pour le phare de Cap-des-Rosiers.

Jean-Philippe Thibault

L'organisation note que des travaux d'entretien ont été effectués dernièrement, mais que Pêches et Océans Canada (MPO) impose de nouvelles restrictions. La limite est de 5 personnes à la fois dans l'infrastructure. L'accès au hangar et à la corne de brume (le bâtiment à droite du phare) est interdit.

«Malgré les demandes d'éclaircissements, aucune justification officielle n'a été fournie à ce jour», note le président de la Corporation, Jean Cloutier.

Contacté par *Le Soir*, Pêches et Océans Canada précise qu'il n'est pas nouveau que le nombre de visiteurs soit limité à 5 personnes par étage. En 2007, le rapport d'état de l'immeuble indiquait que les planchers et les escaliers du phare avaient été conçus pour n'accueillir qu'une ou deux personnes à la fois, soit le gardien et son assistant. « Il faut aussi envisager que la capacité portante des planchers n'est plus la même aujourd'hui en raison de l'âge de la structure », explique Martin Bourget, conseiller en communication pour le MPO.

L'accès au hangar de la corne de brume est quant à lui interdit étant donné la présence de moisissure à l'intérieur du bâtiment et qu'il n'est plus utilisé par le ministère pour ses

opérations. « La sécurité et la santé du public demeurent une priorité », précise Martin Bourget.

Le comité du Site historique maritime du phare de Cap-des-Rosiers, l'organisme sans but lucratif qui gère les lieux, n'était pas disponible pour commenter au moment de mettre sous presse.

Moins de 10 sur 46

Quoiqu'il en soit, la Corporation des gestionnaires de phares du Golfe du Saint-Laurent déplore les restrictions d'accès. D'autant plus que le Phare historique de Pointe-des-Monts, sur la Côte-Nord, doit de son côté suspendre toutes ses activités cet été. Deux situations inquiétantes, selon la Corporation.

«Les responsabilités d'entretien des lieux et d'interprétation des deux organismes sont importantes autant pour la préservation de ces monuments historiques que pour la transmission de l'histoire et de la culture maritime, précise Jean Cloutier. Les deux organismes bénévoles responsables de ces phares travaillent chaque année, avec peu de moyens, dans l'optique de partager au plus grand nombre de visiteurs leur passion pour ces gardiens du passé et de notre fleuve. Les embûches menacent régulièrement l'ouverture des phares aux visiteurs, faute de soutien suffisant des paliers gouvernementaux propriétaires des phares.»

Le président ajoute que sur les 46 phares toujours existants au

Québec, moins d'une dizaine sont accessibles au public.

Ouverture le 1er juillet

À Cap-des-Rosiers, au moment d'écrire ces lignes vendredi, le bail de location n'était toujours pas conclu avec le MPO, le propriétaire des lieux. Il l'est habituellement en mars ou en avril, pour prévoir la saison à venir. Les baux étaient jadis signés pour une période de cinq ans, mais se

en vertu du programme Emplois d'été Canada. Leur arrivée permettra d'ouvrir les lieux 7 jours sur 7. L'an dernier, il avait fallu attendre au 21 juin pour obtenir la confirmation. Il était alors trop tard pour trouver et former les précieuses ressources humaines, une condition *sine qua non* au bon fonctionnement du site. L'année précédente, le bâtiment avait été fermé d'urgence pour des travaux d'entretien, ce qui avait mené à une levée de boucliers et une manifestation.



Une manifestation s'est tenue au phare de Cap-des-Rosiers en 2023 suite à l'annonce de sa fermeture estivale. Photo Jean-Philippe Thibault

font maintenant au compte-goutte, à quelques mois à la fois. L'ouverture du phare est toujours prévue le 1er juillet.

Heureusement cette année, deux ressources ont pu être embauchées

Le phare de Cap-des-Rosiers est le plus haut au Canada avec ses 34 mètres. Le phare a été construit par la Commission des travaux publics du Canada entre 1854 et 1858.

Pas plus de cas de cancer

Le pavillon Cantin de l'hôpital de Gaspé.
Photo Jean-Philippe Thibault

Rien ne laisse croire que les employés du pavillon Cantin à Gaspé aient été exposés à des agents plus cancérigènes que la normale au fil des ans dans leur environnement de travail, selon la Direction régionale de santé publique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui a présenté la semaine dernière les grandes lignes de son enquête sur le sujet.

Jean-Philippe Thibault

exposé personnellement pendant 20 ans pour y avoir travaillé. Ça ne m'inquiète pas.»

Anomalie statistique

Plus tôt cette année, la Direction régionale de santé publique s'est penchée sur le dossier suite à une plainte et des préoccupations d'employés. Ceux-ci notaient davantage de cas de cancer relevés dans les dernières années.

Cette observation n'était pas infondée. Statistiquement, il y a bien une anomalie dans la répartition des cas de cancer au pavillon Cantin, qui abrite notamment le CLSC et un groupe de médecine familiale.

Dans les 5 dernières années (2020-2024), ce sont 12 cas de cancer qui y ont été observés. Selon la moyenne québécoise, il y aurait plutôt dû y en avoir 4,38. C'est trois fois plus et statistiquement significatif.

En contrepartie, peu ou pas de cas ont été observés dans les 20 années précédentes. Le nombre de cas attendu était de 2,7 pour chaque tranche de 5 ans. C'était dans les faits plutôt 0 ou 1.

«Si on regarde la période de 25 ans dans son ensemble, c'est à peu près le nombre attendu, mais il y a plus de cas dans la période la plus récente. Il peut y avoir des explications personnelles, mais on ne pense pas qu'il y a des explications de nature environnementale; que c'est dû au pavillon Cantin», résume Wilber Deck.

Tests négatifs

Pour mener son enquête, la Direction régionale de santé publique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a analysé la qualité de l'eau et de l'air, en plus d'identifier les différents travaux qui auraient pu être contributifs au développement d'un cancer. Pas de trace d'amiante n'a été détectée. Pas plus que celle de métaux lourds, à une exception près de cuivre dans un abreuvoir qui n'avait seulement d'incidence que sur le goût et la couleur de l'eau. Les tests de radon sont quant à eux en cours, mais aucun cas

de cancer de poumon n'a été identifié chez les travailleurs du pavillon Cantin en 25 ans (l'exposition au radon augmente essentiellement le risque de cancer du poumon).

«Tous les tests qui ont été menés par la direction des services techniques et leurs sous-traitants sont revenus négatifs, note Pierre-Olivier Morisset, conseiller en santé environnementale à la Direction régionale de santé publique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Il n'y avait pas de lien entre les résultats et les cas de cancer de notre enquête. Il n'y a pas de contaminant de l'environnement qui peut être responsable du développement de tous les types de cancers, que nous avons en grande variété. C'est difficile d'associer l'ensemble des cancers à une exposition en particulier ou un type de contaminant.»

La Direction régionale de santé publique précise que sa démarche s'est faite de manière indépendante et transparente. Le rapport final qui est en cours de rédaction sera rendu public lorsqu'il sera terminé. Pour le moment, pas de nouvelle enquête n'est dans le collimateur en raison des résultats obtenus.

«On ne peut pas facilement expliquer tous ces cancers par un même facteur. Rien ne permet de cibler une cause particulière. C'est peut-être seulement aléatoire», conclut Wilber Deck.



Pierre-Olivier Morisset et Wilber Deck, de la Direction régionale de santé publique. Photo Jean-Philippe Thibault



Trajets gratuits avec la RÉGÎM

La Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM) annonce le retour de la gratuité estivale pour les jeunes de 17 ans et moins ainsi que pour les aînés de 65 ans et plus. Jusqu'au 31 août, ces deux tranches d'âge profitent gratuitement de tous les trajets réguliers du service de transport collectif pour encourager la mobilité durable, soutenir les familles et offrir plus de liberté dans leurs déplacements pendant la saison estivale. Pour en bénéficier, les jeunes de moins de 17 ans et moins et les aînés de 65 ans et plus doivent présenter une preuve d'identité avec leur date de naissance et leur photo au conducteur de l'autobus.



Entrée gratuite à Forillon

Du 20 juin au 2 septembre, aucuns frais ne s'appliquent pour l'entrée dans tous les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation administrés par Parcs Canada. C'est donc dire que l'entrée est gratuite pendant ce laps de temps pour l'accès dans le parc national Forillon. Pour les amateurs de plein air, un rabais de 25 % s'applique aussi aux frais de camping et d'hébergement. Cette initiative d'Ottawa vise à encourager les Canadiens à découvrir leur propre pays. (JPT)



Suzanne Guité vue par Sylvain Rivière

Un nouvel ouvrage sur Suzanne Guité verra le jour ce jeudi 26 juin au lounge du Centre d'art de Percé. Le livre intitulé *Suzanne Guité, à fleur de pensées*, présenté et produit par Sylvain Rivière, regroupe une soixantaine d'aquarelles de l'artiste éponyme, provenant de la collection privée de sa fille Josée. Celles-ci sont mariées à autant de pensées ayant trait aux fleurs qui l'ont inspirée, ainsi qu'à ses réflexions sur la vie, l'amour, le pays, la famille, la Gaspésie, l'indépendance, l'aquarelle et la sculpture. Pour l'occasion, Sylvain Rivière accompagnera la présentation du livre par un hommage à l'autrice. Le lancement se fera à 17 h. (JP)



Succès pour les Jeux des 50 ans et plus à Chandler

Plus de 760 personnes ont convergé vers Chandler du 12 au 15 juin à l'occasion des Jeux des 50 ans et plus. Au total, plus de 1 800 inscriptions aux différentes activités (plus d'une vingtaine) ont été enregistrées. Une visite guidée de la ville, un rallye à pied, des soirées culturelles, de la pétanque, du vélo de route, de la course à pied, du golf, du Scrabble et du bridge étaient notamment proposés. Le comité organisateur se réjouit du succès de cette 19^e édition. (JP)

Thierry Pétry, chevalier de l'Ordre national

L'anesthésiste et médecin engagé en aide humanitaire Thierry Pétry a été adoubé comme chevalier de l'Ordre national du Québec.

Jean-Philippe Thibault

Il s'agit de la plus haute distinction honorifique décernée par l'État québécois. Elle est remise annuellement par le premier ministre à des personnes qui ont contribué à façonner le Québec. «Vous êtes un grand humaniste. Vous avez soulagé des milliers de personnes en douleur dans des régions éloignées. Au nom du peuple du Québec, je vous fais chevalier de l'Ordre national du Québec», a indiqué François Legault lors de l'adoubement.

Plusieurs grands noms

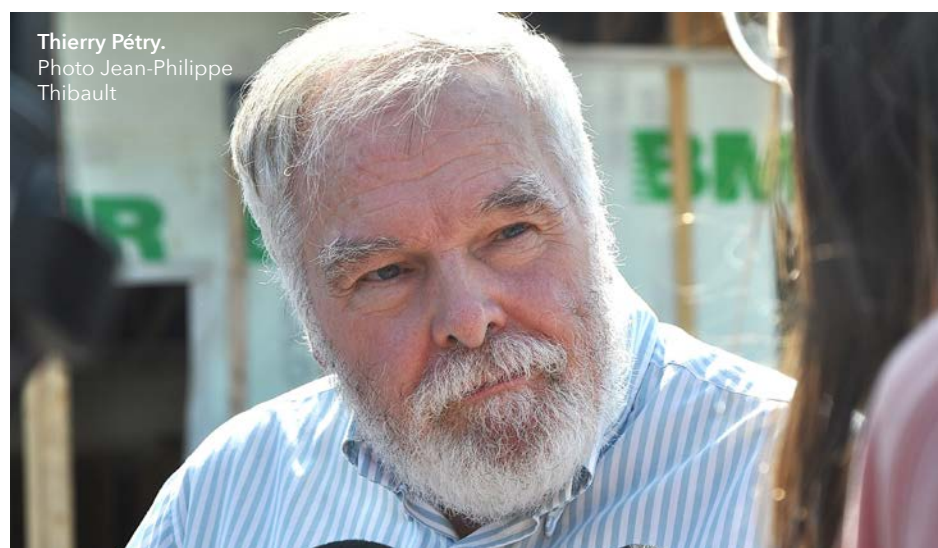
Thierry Pétry était bien accompagné. Plusieurs grandes personnalités ont été immortalisées au même moment. Parmi elles, le chercheur de réputation mondiale en intelligence artificielle Yoshua Bengio et l'ingénieure en aérospatiale Farah Alibay. Également, les auteurs-compositeurs-interprètes Serge Fiori et Roch Voisine, la journaliste politique Chantal Hébert, le

champion mondial en ski de bosses Mikaël Kingsbury ou encore le caricaturiste Serge Chapleau. Depuis 1985, plus de 1 200 personnalités du Québec et d'ailleurs ont été récompensées de la sorte.

À noter que la grande amie de Thierry Pétry, Claudine Roy, elle-même chevalière, est présidente de l'Ordre national du Québec, mais se retirera de ses fonctions après 9 ans à la tête de l'organisation.

C'est par ailleurs un troisième grand honneur en deux mois pour Thierry Pétry. L'homme de Gaspé a remporté récemment un prix Distinction dans la catégorie Humanisme de la part du Collège des médecins du Québec. Cet honneur était remis à un membre dont les actions, l'ouverture d'esprit et la diffusion du savoir contribuent au bien-être et à l'épanouissement des patients et de la communauté.

Il a aussi reçu une Médaille du couronnement du roi Charles III. Cette distinction commémorative est remise aux Canadiens qui se sont distingués par leur dévouement et leur engagement envers le bien-être de la société.



Thierry Pétry.
Photo Jean-Philippe Thibault

En rappel

Thierry Pétry est né en France et s'est installé à Gaspé en 1985. Il a assumé seul le service d'anesthésiologie et de consultation en douleur chronique pendant plus de 10 ans. Le docteur a aussi élaboré et mis en œuvre des protocoles visant à améliorer la sécurité et l'efficacité des procédures de gestion de la douleur.

Il a ensuite effectué pas moins de 26 missions dans des pays en guerre ou dévastés par des catastrophes natu-

relles, avec Médecins sans frontières. Durant plus de 20 ans, il s'est rendu sur une base régulière à l'hôpital de Kuujuaq. Il a récemment fait don de 100 000 \$ pour la construction des 32 logements sociaux et abordables dans le secteur de Sandy Beach. Thierry Pétry a été connu plus largement du public québécois lorsqu'il a atteint le pôle Sud en autonomie totale avec son partenaire Bernard Voyer le 12 janvier 1996. Il a à son actif plus de 10 000 dossiers médicaux à sa clinique de la douleur.

Pas de fête du Canada cette année à la halte routière de Gaspé

Une tradition vieille de 30 ans prend fin abruptement. Les célébrations entourant la fête du Canada à la halte routière du centre-ville de Gaspé n'auront pas lieu cette année. (JP)

Il n'y aura donc pas de groupe de musique, ni les populaires feux d'artifice appréciés par plusieurs familles.

Le comité organisateur derrière l'événement explique que plusieurs facteurs l'ont forcé à prendre cette déchirante décision. L'essoufflement des 7 bénévoles est le facteur principal, mais les coupes de subventions au fil des ans de la part du fédéral y ont aussi contribué. D'autant plus que les réponses tardives laissent peu de temps pour boucler un événement de

cette ampleur.

Présent depuis les débuts dans l'organisation, André Ouellet explique que



Pas de feux d'artifice ce 1er juillet à Gaspé.
Photo Archives – Guillaume Morin

les subventions fondent comme neige au soleil. Elles sont passées de 80 000 \$ à 8 000 \$ au fil des années. Patri-moine Canada est le principal bailleur de fonds. L'an dernier, la somme était de 0 \$, précise le bénévole. Le feu vert arrive par ailleurs tardivement.

«La date limite de la demande c'est le 15 novembre, mais l'annonce de la subvention arrive fin mai depuis juin, à environ 30 jours de préavis. C'est difficile de *booker* en conséquence en ne sachant pas combien on reçoit. Et avoir 35 000 \$ ou 8 000 \$, tu n'organises pas la même chose.»

Ironiquement, il n'y aura donc pas de festivités de la fête du Canada au centre-ville. Gaspé est le berceau du

Canada. Jacques Cartier y a planté sa fameuse croix il y a près de 500 ans.

Un appel à l'aide a été lancé l'automne dernier par l'organisme sans but lucratif Célébrations du Canada à Gaspé, mais personne n'a répondu à l'appel. Tous les bénévoles ont quitté le navire, sauf André Ouellet, qui tente une ultime tentative. Si rien ne change, l'organisme sera tout simplement dissout l'an prochain.

«On va faire une relance à la fin de l'année. S'il y a des bénévoles qui veulent embarquer, on va faire la demande de subvention et je vais les accompagner. On va faire un dernier essai, sinon on va fermer les livres.»

Quand la collaboration devient une solution durable

Transformer la gouvernance municipale



Joël Charest a été un acteur important dans l'implantation de la collaboration intermunicipale dans La Mitis et La Matapédia. Photo Dominique Fortier

Joël Charest navigue dans le monde municipal depuis 2017. Son expérience au fil du temps lui a permis d'endosser de nombreux rôles dans plusieurs municipalités à la fois.

Dominique Fortier

Joël Charest a d'abord été recruté par la municipalité de Saint-Damase, là où la foi et la charrue font office de devise. Déjà, il a appris à porter plusieurs cha-

peaux, soit ceux de directeur général, greffier et trésorier, ce qui n'est pas rare dans les plus petites municipalités. Par la suite, monsieur Charest a sauté la clôture pour occuper le poste de directeur général, mais à Sayabec.

En 2022, une opportunité de carrière s'est offerte à lui.

«J'avais pour mandat de construire un projet de collaboration intermunicipi-

pale entre Price et Sainte-Angèle-de-Mérici. J'étais alors directeur adjoint dans une équipe de direction avec Alain Thibault et nous devons bâtir un concept durable de partage de ressources.»

C'est le départ du directeur général de Price qui a poussé la municipalité à mettre le pied sur l'accélérateur dans sa recherche de partenaires.

«Price a donc approché Sainte-Angèle-de-Mérici qui avait un nouveau directeur général. Les deux conseils municipaux étaient ouverts à cette collaboration. C'est comme ça que mon poste a été créé», explique monsieur Charest.

Forces de chacun

Alain Thibault et Joël Charest avaient chacun leurs forces. L'idée était donc de séparer la tâche selon l'expertise et de l'accomplir, mais pour deux municipalités.

«Rapidement, nous nous sommes aperçus qu'il fallait aller plus loin. Nous avons donc appliqué ce concept à d'autres secteurs comme les travaux publics. Après avoir discuté avec les deux syndicats en place, nous avons senti leur ouverture et tout le monde était d'accord qu'on pouvait aller chercher des marges de manœuvre

pour aider nos deux communautés.»

Le concept permet aussi de favoriser la rétention de personnel.

«Nous avons engagé une ressource qualifiée pour l'eau potable. Nous l'avons affecté à quatre municipalités différentes, ce qui permettait de lui offrir un emploi à temps plein, évitant ainsi de devoir trouver quatre ressources différentes à temps partiel pour accomplir le même travail», poursuit monsieur Charest.

Sauver des coûts

De retour à Sayabec, l'ex-journaliste et papa de deux enfants pousse toujours plus loin la collaboration intermunicipale. «Nous avons acheté de l'asphalte froid qui a servi à huit municipalités. Aussi, ce qu'on remarque c'est qu'il est de plus en plus naturel d'aller cogner à la porte de la municipalité voisine pour emprunter de l'équipement, par exemple.»

Joël Charest croit que la collaboration initiée par les villes elles-mêmes est la meilleure façon de sauver des coûts, de maximiser les ressources et de partager l'expertise tout en conservant l'autonomie et le sentiment d'appartenance au sein des différentes municipalités.

Aux villes centres de jouer leur rôle

Si les petites municipalités ont tout avantage à partager leurs ressources et regrouper leurs achats, qu'en est-il des plus grandes villes ?

Dominique Fortier

Le maire de Sainte-Anne-des-Monts, Simon Deschênes, estime que cette collaboration peut se décliner de diverses façons.

«Nous avons développé différents petits partenariats avec les municipalités voisines au fil des années. Ça peut se décliner de diverses façons.

Par exemple, nous avons dépêché notre équipe technique à Marsoui lors d'un bris de conduite qui privait la municipalité au complet d'eau. C'était une fin de semaine et leurs ressources étaient limitées, donc nous avons pu rétablir l'eau assez rapidement», indique monsieur Deschênes.

Ce fut aussi le cas du côté de La Martre, alors que Sainte-Anne-des-Monts avait effectué les tests d'eau obligatoires pendant une période de 18 mois. «Nous avons aussi collaboré à quelques reprises avec Cap-Chat pour des achats en commun. Je

pense qu'il y a beaucoup de positif à en retirer. On s'en va de plus en plus vers ce type de coopération, surtout avec nos rôles grandissants comme gouvernements de proximité», soutient le maire annemontois.

Simon Deschênes estime que le partage de ressources humaines est aussi une avenue à privilégier. On peut penser notamment aux loisirs qui englobent plusieurs municipalités de l'est de la Haute-Gaspésie. On a aussi vu Cap-Chat et Les Méchins se partager une ressource en ce sens dans le passé.

Garder son identité

«Tous les signaux nous envoient vers de plus en plus de collaboration, mais il y a un aspect fondamental à ne pas négliger qui est l'identité», renchérit Simon Deschênes. Ce dernier avoue que les citoyens ont un fort sentiment d'appartenance envers leur ville ou village. On peut immédiatement penser aux fusions municipales de 2000. Or, même si plusieurs villages ont été officiellement éteints, on entend encore, 25 ans plus tard, les noms de Tourelle, Capucins ou Gros-Morne.

Application développée par Jean-François Côté et Jean-Baptiste Martinoli

Intelligence artificielle conçue à Matane

ProductivIA est une toute nouvelle application d'intelligence artificielle conçue et développée par le Matanais Jean-François Côté et son comparse Jean-Baptiste Martinoli, de Rimouski.

Dominique Fortier

ProductivIA est né d'une volonté d'offrir une intelligence artificielle faite sur mesure pour les Québécois tout en ayant le souci de laisser la plus petite empreinte écologique possible. L'application se sert d'intelligences artificielles déjà existantes comme ChatGPT, Mystral France et Anthropic Claude.

Le principe est simple. ProductivIA implante une couche culturelle qui fait en sorte que l'application utilise des paramètres québécois par défaut.

Par exemple, un utilisateur qui pose une question nécessitant une réponse

en devises aura sa réponse automatiquement en dollars canadiens. Même principe si une question est posée sur la loi, ce sera la loi canadienne qui sera référencée par ProductivIA.

«Ça évite ainsi aux utilisateurs de toujours devoir faire de longs préambules pour introduire chaque question qu'ils posent et s'assurent ainsi que les réponses offertes prennent en compte la réalité québécoise», précise Jean-Baptiste Martinoli.

Réponses les plus exactes

ProductivIA a été conçu pour offrir les réponses les plus exactes possibles. Pour ce faire, les créateurs vérifient et contrevérifient les autres intelligences artificielles utilisées, ne conservant que les données concordantes. L'application est aussi programmée pour aller chercher les meilleures réponses, selon l'expertise de chaque intelligence artificielle.



Jean-François Côté, l'un des deux créateurs derrière ProductivIA. Photo Dominique Fortier

«Parfois, une demande d'utilisateur simple ne requiert pas que toute la machine ChatGPT s'emballe. Notre application ira donc naturellement vers la solution la plus légère», ajoute Jean-François Côté.

Ce dernier préside aussi Cube Noir, une filiale du PVP MEDIA. L'entreprise accompagne les organisations dans la conception, le développement et l'implantation d'applications Web et mobiles ainsi que le soutien et les solutions informatiques.

À quand la fin du débat?

Des mesures temporaires, des consultations, des avis divergents et des propositions qui ne font pas l'unanimité. La saga de protection du caribou se poursuit.

Dominique Fortier

Le plus récent chapitre de ce récit épique est la contre-proposition déposée par les élus de la Haute-Gaspésie. Dans le document de 22 pages, on y fait mention de bergers autochtones pour surveiller les caribous, de culture de lichen, d'une zone qui engloberait des territoires au sud de la Haute-Gaspésie ainsi qu'un troisième enclos de maternité.

Il n'en fallait pas plus pour que les protecteurs du caribou s'enflamment pour dénoncer les propositions de la Haute-Gaspésie, les qualifiant de « farfelues », « déconnectées » et sans fondement scientifique comme on peut le lire dans un reportage de Radio-Canada.



Les caribous adorent se nourrir de lichen. Photo Johannie Gaudreault

De leur côté, les élus de la Haute-Gaspésie font face à une lassitude envers un dossier qui n'avance pas. « Le gou-

vernement nous presse depuis avril pour qu'on fasse des propositions, avance le préfet Guy Bernatchez. Nous avons donc déposé ce document. Nous ne prétendons pas avoir LA solution, mais l'immobilisme est devenu intenable. »

Entre protection et développement

Cette fois-ci, la MRC de la Haute-Gaspésie souhaite seulement une conclusion à cette interminable saga. « Alors, malgré les ressources limitées à notre disposition, nous agissons et faisons des propositions. Nous cherchons un équilibre entre protection et développement. Pour nos entreprises. Pour nos emplois. Pour notre monde. »

Donc la balle est à nouveau dans le camp du gouvernement provincial. « Nous avons déjà déposé un mémoire étoffé de 130 lors des dernières consultations il y'a huit mois. Maintenant, c'est au gouvernement d'agir », conclut Guy Bernatchez.

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **trente jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **quarante-cinq jours** de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal, (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9193-6575 Québec inc. A/S M. Jean-François Nellis 27, rue de L'Anse, Local B Percé (Québec) G0C 1G0 Dossier : 55-30-3372	Demande de changement d'endroit d'exploitation du permis d'entrepôt (bières) aux fins de l'agent	200, boul. Perron Est New Richmond (Québec) G0C 2B0

Québec



Claude Morin lors du lancement de son livre *Élise et Irène* à Rimouski. Photo Johanne Fournier

À la rencontre d'Élise et d'Irène

Je vous propose un rendez-vous avec deux femmes au parcours singulier : les deux sœurs Élise et Irène Deschênes, qui ont eu une brillante carrière à Mont-Joli.

Si les 300 aviatrices de l'aéroport militaire de Mont-Joli portaient d'impeccables uniformes pendant la Deuxième Guerre mondiale, c'était beaucoup grâce à Élise Deschênes, couturière et conceptrice de mode, ainsi qu'à sa sœur Irène, chapelière et couturière.

Avec leur boutique qui avait pignon sur rue à Mont-Joli, ces deux sœurs étaient aussi des femmes d'affaires. S'inscrivant dans un matriarcat bien assumé, elles ont joué un rôle important dans l'histoire de leur région et ont côtoyé des personnalités publiques significatives de leur époque.

Dans son roman historique intitulé *Élise et Irène*, Claude Morin nous raconte l'histoire fascinante de deux femmes, qui étaient respectivement sa tante et sa mère. À partir de faits vécus, l'auteur ajoute des éléments de fiction. Cependant, les personnages qu'il décrit ont bel et bien existé et le journaliste à la retraite a conservé,

pour la plupart d'entre eux, leur nom d'origine.

Dans ce récit réaliste, Claude Morin dépeint des événements survenus de 1935 à 1945 et qui ont marqué plus particulièrement Mont-Joli, Sainte-Flavie et Sainte-Luce, dont plusieurs aînés de La Mitis n'ont jamais pu oublier.

D'ailleurs, parmi la quarantaine de personnes qui prenaient part au récent lancement de l'ouvrage à Rimouski, certains se souvenaient de faits décrits par l'auteur, mais aussi de plusieurs personnages qui reprennent vie dans le roman. Claude Morin raconte notamment la tragédie ferroviaire qui s'est produite à Mont-Joli le 17 décembre 1941. Celle-ci avait fait 12 morts et une trentaine de blessés.

Personnages marquants

Si le Luçois d'origine dédie cet ouvrage à sa mère et à sa tante, il rend aussi hommage à plusieurs personnages de sa famille.

«Après la publication de mon livre, *Sainte-Luce-Station*, où je racontais l'histoire de mon père, des gens

de mon village natal m'ont dit que je devrais raconter l'histoire de ma mère», indique Claude Morin.

L'auteur ne s'attarde cependant pas uniquement aux carrières de sa mère

«Deux femmes d'affaires au cœur d'un matriarcat assumé.»

et de sa tante. À travers les 44 chapitres, il raconte des histoires d'amitié, d'entraide et de persévérance, où la vie et la mort se côtoient. Il y aborde aussi l'amour.

Selon lui, sa mère aurait eu huit prétendants. Puis, Irène se marie une première fois à l'âge de 28 ans à Georges-Édouard Jean. Celui-ci meurt quelques années plus tard. Elle a deux enfants. Elle se remarie, cette fois avec Alexandre Morin qui, quelques années plus tard, meurt à son tour. «En tout, ma mère n'a pas été mariée 8 ans», spécifie l'auteur.

Claude Morin nous fait découvrir une autre femme de tête : sa cousine Yvette Dionne, qui quitte la région pour poursuivre une illustre carrière de sténographe et dactylographe bilingue au gouvernement fédéral à Ottawa.

Il fait aussi intervenir un quêteux. «C'est une histoire vraie. Il travaillait à la ferme l'été et il était devenu un grand ami de la famille Deschênes. Ce personnage est un peu un liant dans mon livre. Armand Lévesque est un nom fictif. J'ai romancé son histoire pour en faire un homme de lettres qui avait perdu sa dulcinée. Il provenait de Drummondville et travaillait dans l'industrie du textile au New Hampshire.»

L'ouvrage *Élise et Irène* de Claude Morin est publié par la maison d'édition Carte blanche. Le livre de 274 pages contient des croquis de mode réalisés par Line Roy. Ces illustrations de vêtements, comme ceux que concevaient Élise et Irène, nous permettent de constater combien la mode des années 1935 à 1945 était belle. Les gens étaient chics!

Pour communiquer avec l'auteur : morin.claude@telus.net

L'artiste d'Escuminac s'intéresse au béluga depuis une dizaine d'années

Maryse Goudreau expose au Kamouraska

Maryse Goudreau présente une exposition immersive au Centre d'art de Kamouraska. S'étalant sur deux étages, l'œuvre-archive *Dans l'œil du béluga* s'inscrit dans une recherche imprégnée de sensibilité et nettement engagée. L'installation de l'artiste multidisciplinaire est en place jusqu'au 1^{er} septembre.

Johanne Fournier

L'artiste d'Escuminac s'intéresse au béluga depuis une dizaine d'années. Pour concevoir cette exposition, Maryse Goudreau s'est inspirée de l'affection particulière qu'elle a pour cette espèce marine depuis qu'elle est toute jeune.

Cette gigantesque production artistique est non seulement le résultat du travail de Maryse Goudreau, mais aussi de la commissaire Noémie Fortin, originaire de Lac-Mégantic.

Cette œuvre immense fait suite à une demande que l'artiste gaspésienne a reçue afin de réaliser une exposition



Comme elle le fait sur la photo, Maryse Goudreau invite les visiteurs, au sein de l'exposition, à prendre une dorsale de béluga en marbre dans leurs bras. Photo courtoisie

jeunesse sur le béluga.

«Je n'avais jamais fait une exposition qui s'adresse à l'intelligence particulière des enfants, raconte-t-elle. La question que j'ai décidé de porter

durant mon exploration était de savoir comment on parle de la mort des baleines et de la disparition d'une espèce aux enfants.»

L'exposition porte une attention parti-

culière à la pouponnière de bélugas. madame Goudreau a trouvé son inspiration dans le mouvement citoyen de 2014 à Cacouna, relativement à un projet de port pétrolier.

«C'était la première fois qu'on nommait les mots "pouponnière de bélugas", avance-t-elle. Je trouvais ça intéressant qu'on utilise une image de maternance pour protéger un territoire et une espèce. J'ai voulu faire exister cette image.»

Démarche de cœur

Il s'agit de la troisième fois que l'exposition *Dans l'œil du béluga* est présentée, mais dans une version toujours un peu différente. Selon Noémie Fortin, la démarche des deux femmes est passée davantage par le cœur, plutôt que par la tête. «On a poursuivi dans le jeu, les sens, le toucher, l'odorat, décrit la commissaire de l'exposition. On joue aussi dans la matérialité avec la pierre, le poil et tout ce qu'on peut toucher.»

Quand la Gaspésie allait aux vues

À une époque pas si lointaine, l'arrivée de l'été signifiait également l'ouverture des ciné-parcs; une valeur sûre pour une soirée réussie entre amis, entre amoureux ou avec la famille.

Jean-Philippe Thibault

Si ce préambule vous rappelle des souvenirs, vous en aurez encore davantage avec le plus récent numéro du *Magazine Gaspésie* qui vient d'être lancé et qui est baptisé «Je t'invite aux vues!». L'occasion est idéale pour explorer la belle époque des cinémas alors que la majorité des villages de la péninsule offraient des représentations pour 50 sous au milieu du siècle.

Des «p'tites vues» du dimanche après-midi aux projections dans les cinémas paroissiaux, en passant par les films présentés dans les théâtres,

la lecture vous fera voyager d'une localité et d'une salle à l'autre. Du début du 20^e siècle à aujourd'hui, récits, programmes et billets racontent l'histoire de nombreux lieux de projection gaspésiens et les souvenirs qui y sont rattachés.

La belle époque des ciné-parcs

En Gaspésie, le cinéma fait son apparition timidement avant de connaître une grande popularité dans les années 1950 et 1960. Les cinémas paroissiaux et les théâtres se multiplient : Acadia, Blanchette, Caribou, Cartier, Chat-Botté, Ciné-Ro, Empire, Fanny, Figaro, Gaspésien, Grand, Plaza, René-François, Riviera, Roc, Royal, Saint-Martin, Victoria.

En parallèle, le clergé surveille de près la programmation et la *Loi des vues animées* du Bureau de censure



Le cinéma a toujours été populaire en Gaspésie. Photo Musée de la Gaspésie

du cinéma réglemente le tout. Féroce concurrente, la télévision marque le début du déclin des cinémas, suivie, dans les années 1980, par la vidéocassette qui fait son entrée sur le marché.

Ce sera aussi l'occasion d'en apprendre plus sur le Festival Les Percéides qui devient un point de rendez-vous prisé des cinéphiles, et sur le parcours du Marsois Yves Lever, spécialiste du cinéma.

Vernissage et programmation estivale

Le Musée Le Chafaud de Percé. Photo Jean-Philippe Thibault

Le Musée Le Chafaud de Percé vibrera encore une fois au rythme de la culture pendant la saison chaude, avec plusieurs activités au programme.

Jean-Philippe Thibault

Il y aura tout d'abord le vernissage de l'exposition *Sous les vagues, une voix s'élève* de Fanny Mesnard ce jeudi 3 juillet à 17 h, en présence de l'artiste. Cette exposition est le fruit d'une collaboration interrégionale entre le Musée Le Chafaud et le Centre d'artistes Vaste et Vague de Carleton-sur-Mer, qui ont invité Fanny Mesnard à créer une installation multidisciplinaire inédite, en dialogue direct avec le musée percéen.



Une pièce de l'exposition *Sous les vagues, une voix s'élève* de Fanny Mesnard. Photo Musée Le Chafaud – Guillaume D. Cyr

L'artiste s'est imprégnée de cette mémoire d'ancien entrepôt de morue salée et séchée, de bâtiment patrimonial, de boiseries d'origine, d'architecture singulière et de cette spectaculaire proue de bateau pour concevoir une œuvre habitée par ces paysages et ces histoires. *Sous les vagues, une voix s'élève* pourra être vue gratuitement jusqu'au 30 août.

Place à la création

La toute nouvelle programmation de l'Espace-Atelier, aménagé au deuxième étage du musée, a aussi été présentée. Cet espace de création libre et participatif – accessible gratuitement tout l'été – a été conçu pour favoriser l'expression artistique et les échanges avec le public.

Il y a aura notamment en lien avec l'exposition *Sous les vagues, une voix s'élève* sept ateliers guidés qui seront proposés pour les enfants et leurs familles. Chacun des ateliers s'inspire des thématiques explorées dans l'exposition : contes et récits régionaux, mer et mythologie, nature et transformation. Le tout se tiendra les samedis de 14 h à 15 h.

Le vendredi 1^{er} août, un atelier-conférence sur l'écriture de Jacques Ferron sera déployé de 17 h à 19 h. La conférence animée par le philosophe Jean-Claude Clavet sera suivie d'un atelier d'écriture poétique inspiré des quatre éléments.

Par ailleurs, un projet pilote d'exposition collective des artistes de Percé se tiendra en septembre. Cette initiative vise à mettre en valeur la richesse et

la diversité de la création locale en offrant à trois artistes de Percé l'occasion d'exposer dans la salle principale du musée. Un appel à dossier est lancé à cet effet, qui se terminera à minuit le 1^{er} août.

À noter que cette année, toutes les activités, ainsi que l'entrée au musée, sont offertes gratuitement afin de rendre l'art accessible à tous. Le Chafaud est ouvert du mardi au samedi, de 12 h à 17 h. Plus de détails sur le site Web du Musée Le Chafaud.



Le spectacle *F* en supplémentaire

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'assister à l'une des trois représentations du spectacle *F* à Gaspé, le Regroupement des Femmes de La Côte-de-Gaspé vient d'annoncer une supplémentaire à Québec. Le spectacle sera présenté au Palais Montcalm, à la salle Raoul-Jobin, le 18 octobre à 20 h. Les billets seront en vente le 18 juillet dès midi. Rappelons que sur les planches, ce sont 150 femmes choristes, comédiennes, figurantes et musiciennes qui dénoncent les violences faites aux femmes, mais également le racisme, le colonialisme et la violence conjugale, tout en démontrant la résilience des femmes et leur espoir en un monde meilleur. Les commentaires suite aux trois représentations à Gaspé ont été unanimement élogieux. (JP)



Une marche de solidarité pour la Palestine. Photo La Presse Canadienne

Une lettre d'opinion signée par Thierry Haroun, citoyen de Percé.

Comment rester les bras croisés devant une telle boucherie à Gaza, ce que de plus en plus de voix et d'organisations nomment, avec raison, un génocide ou encore un nettoyage ethnique?

Je joins donc ma voix aux 300 écrivains qui, dans *Libération* le 26 mai dernier, signaient un texte intitulé, on ne peut plus clair : « *Nous ne pouvons plus nous contenter du mot 'horreur', il faut aujourd'hui nommer le 'génocide' à Gaza* ».

Pour s'en convaincre, s'agit-il seule-

ment de voir les images de centaines d'enfants affamés tendre le bras au bout duquel une casserole rouillée supplie une portion de riz. S'agit-il seulement de voir des hommes et des femmes, assoiffés, aux visages émaciés, qui en sont à la peau et les os, ne sachant où se cacher par trop de bombes israéliennes qui leur tombe dessus. Les mots me manquent depuis des mois devant tant d'horreur et de sang qui coule par la faute d'Israël qui justifie ce massacre au prétexte que se cache un terroriste du Hamas derrière chaque enfant, derrière chaque porte d'hôpital, dans chaque ambulance.

Qu'il faille certes condamner avec force l'attaque ignoble d'octobre 2023 du Hamas tuant plus de 1200 Israé-

liens. J'appuie. Qu'il faille combattre ce terrorisme et toute autre forme de terrorisme, quel qu'il soit. J'appuie. Personne ne reproche à Israël le droit de se défendre. Mais a-t-il le droit d'attaquer, d'affamer, d'encercler, de bombarder, de bloquer l'aide humanitaire, de viser des enfants, des innocents, et ce, en contravention au Droit international, à la Convention de Genève?

Ce monstre à deux têtes, non pas le peuple d'Israël, mais bien son gouvernement, un gouvernement de va-t-en-guerre dirigé par le va-t-en-guerre en chef, Benjamin Nétanyahou, qui a pour devise, disons-le franchement : « *Tu veux la paix, tu auras la guerre!!!* ». Et qui, depuis trop longtemps, nous offre en guise de main tendue des bruits de bottes. » *Aujourd'hui, c'est l'enfer absolu* », a tout récemment déclaré à la RTS le directeur du *Comité international de la Croix-Rouge*, Pierre Krähenbühl.

Le mot juste

N'ai-je pas dit que je cherchais des mots devant ce génocide qui se fait en direct? Je les trouverai peut-être dans ceux de Simone Weil cités dans le livre *La refondation du monde*, du philosophe Jean-Claude Guillebaud (Seuil 1999) : « *C'est un devoir de nous déraciner, mais c'est toujours un crime de déraciner l'autre* »

Quand je pense à la paix, il me vient à l'esprit le mot d'Hérodote cité dans les *Mémoires* de Raymond Aron. » *Nul homme sensé ne peut préférer la guerre à la paix puisque, à la guerre, ce sont les pères qui enterrent leur fils alors que, en temps de paix, ce sont les fils qui enterrent leur père* ».

Ou encore ceux de Bono, le chanteur de U2. » *Hamas, libérez les otages, arrêtez la guerre. Israël, libérez-vous de Benjamin Nétanyahou et des fondamentalistes d'extrême droite qui déforment vos textes sacrés.* »

Je pense aussi à ceux de Fabienne Presentey, membre des Voix juives indépendantes Canada, en préface du livre *La conquête de la Palestine* de Rachad Antonius (Écosociété 2024). » *Les voix juives qui s'élèvent pour dénoncer cette guerre génocidaire contre les Palestinien·nes comprennent que le sionisme a instrumentalisé le judaïsme et hypothéqué l'avenir des deux peuples.*

La sacro-sainte sécurité que le projet d'Israël devait garantir au peuple juif n'est rien d'autre qu'un écran de fumée. » Au final, cet appel à la paix que je lance depuis Percé s'appuie aussi sur les paroles de John Lennon » *Give peace a chance* ». Que peut-on faire comme Gaspésiens pour apporter notre pierre à la construction d'une paix éventuelle et durable ?



Thierry Haroun. Photo courtoisie

Agrotourisme : découvrez les délices de la région

Votre région fait votre fierté et vous souhaitez l'explorer cet été? Optez pour une activité qui plaît autant aux amoureux de plein air qu'aux amateurs de bonne chère : l'agrotourisme! Cette façon de se divertir et d'apprendre est l'occasion parfaite de combiner plaisirs gustatifs et découvertes!

Un panier rempli de possibilités

En plus de proposer une expérience immersive aux visiteurs, les établissements agrotouristiques permettent aux agriculteurs, vignerons, apiculteurs et compagnie de faire connaître leur métier. Et sur place, vous pourrez acheter leurs produits, ce qui contribue à la vitalité économique de votre région!

Besoin d'inspiration pour planifier votre prochaine escapade gourmande?

Déguster des fromages affinés lors d'un pique-nique raffiné; Cueillir des fruits et légumes mûrs à point (fraises, camerises, tomates, bleuets, courges, etc.) dans un champ bucolique ou un verger magnifique; Partager un repas de roi avec vos proches dans une table champêtre; Passer une nuit à la ferme (et ramasser les œufs du déjeuner le lendemain matin!); Explorer l'histoire et les secrets de la fabrication d'aliments (ex.: pain, miel, produits de l'érable); Trinquier avec des alcools locaux en tous genres (ex.: cidres, bières, spiritueux, vins); Côtayer de près d'adorables bêtes (chèvres, alpagas, émeus, lapins, moutons, etc.) et contribuer à leurs soins; Marcher dans un splendide champ de fleurs (l'occasion idéale pour prendre des photos romantiques!); Faire le plein de produits du terroir dans un charmant marché public animé; Organiser une fête familiale dans une ferme accueillante à souhait.



En auto, à vélo ou à moto, planifiez la tournée des producteurs et transformateurs de votre région afin de savourer les fruits de leur passion!



MINE D'AGATES DU MONT LYALL

MINE D'AGATES

MONT LYALL

GASPÉSIE

Venez prospecter dans une coulée de lave d'un ancien volcan et repartez avec vos trésors!

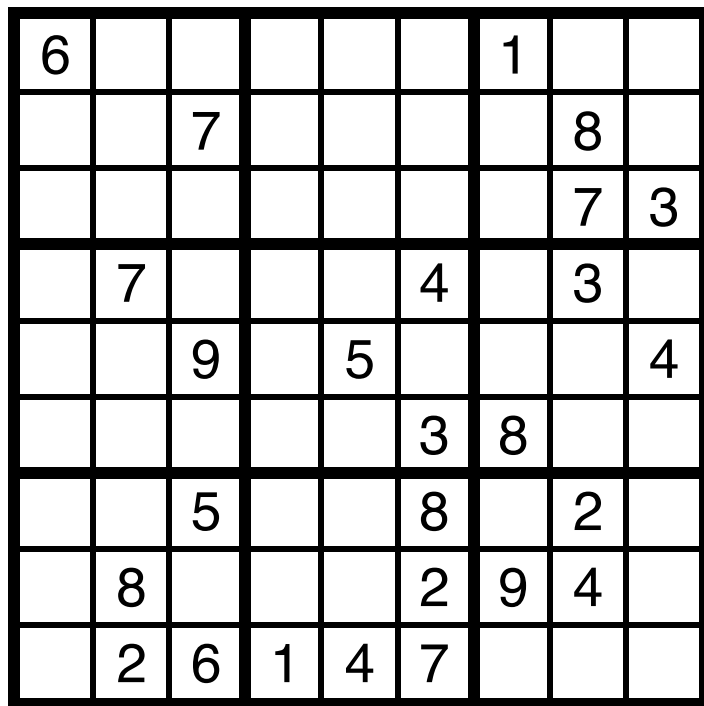
Réserve faunique des Chic-Chocs, direction Lac Sainte-Anne
418 786-2799 | www.montlyall.com



DU 21 JUIN AU 31 AOÛT 2025

JOURS DE SOLEIL
COMME JOURS DE PLUIE.
CONSULTEZ NOTRE SITE WEB
POUR TOUTES INFORMATIONS

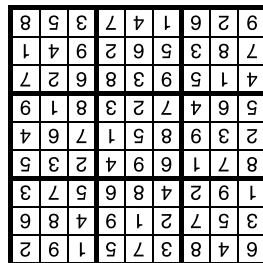
SUDOKU



RÈGLES DU JEU :

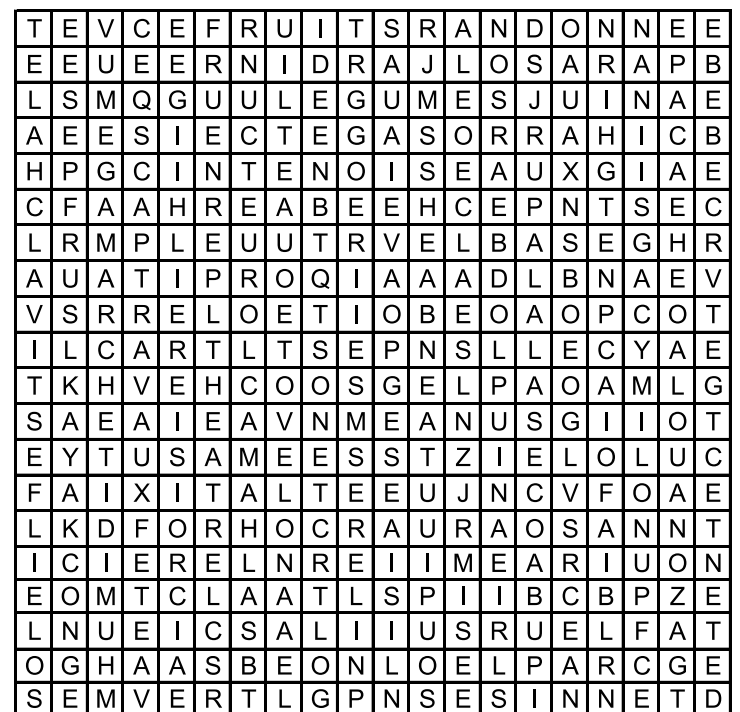
Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.



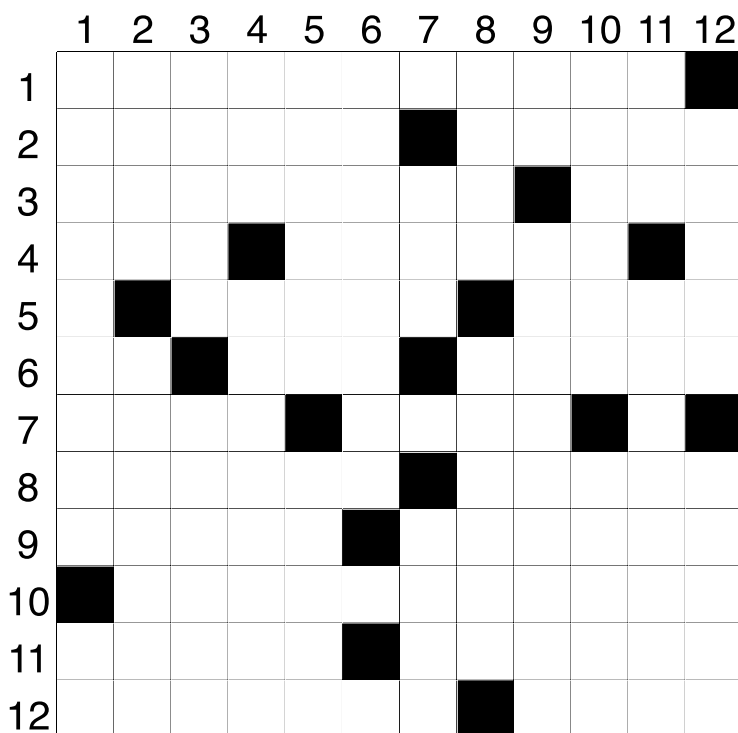
MOT CACHÉ

A AOÛT ARBRES ARROSAGE AVENTURE B BAIGNADE BARBECUE BASEBALL BATEAU BRONZAGE C CAMPING CANICULE	C CHALET CHAPEAU CLIMAT CONGÉ CROISIÈRE D DÉTENTE F FESTIVAL FÊTE FLEURS FRUITS	G GAZON GOLF H HAMAC HUMIDITÉ J JARDIN JUILLET JUIN K KAYAK L LÉGUMES	L LOISIR M MAILLOT MARCHÉ MOTO O OISEAUX P PAPILLONS PARASOL PARC PÊCHE PIQUE-NIQUE PISCINE	P PLAGE PLONGÉE PLUIE R RANDONNÉE S SABLE SAISON SÉCHERESSE SOCCER SOLEIL SOLSTICE SURF	T TENNIS TERRASSE THÉÂTRE TOURISME TRAVAUX V VACANCES VÉGÉTATION VÉLO VOILE VOYAGE
---	--	---	---	---	---



SOLUTION DE CE MOT CACHÉ: CHALET

MOTS CROISÉS



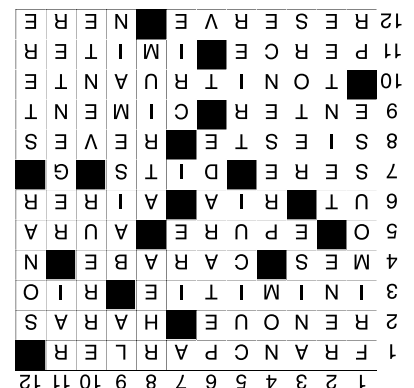
HORIZONTALEMENT

- Liberté de langage.
- Reprend — Lieu destiné à la reproduction de la race équine.
- Haine — Ancienne capitale du Brésil.
- À moi — Insecte coléoptère.
- Dessin fini — Halo.
- Vieille note — Vallée fluviale envahie par la mer — Faire son nid.
- Fromage — Exprimés.
- Repos — Songes.
- Greffer — Substance qui sert à lier.
- Retentissante.
- En Gaspésie — Prendre pour modèle.
- Provision — Pousse en Afrique.

VERTICALEMENT

- Visage d'enfant — Praséodyme.
- Prénom de Descartes — Légèrement colorée.
- Aromatisé — Futé.
- Substantif — Le fait d'être là.
- Pépiement d'oiseau — Sélectionner.
- Suite de détonations.

- Mauvaise humeur — S'égosille.
- Mère de Zeus — Grand espace intérieur vitré.
- À cet endroit — Geste de respect.
- Bavure — Opération commerciale.
- Musique populaire algérienne — Diriger.
- Appareil de détection — Mesure du bois.





Une photo très significative et rare de la récolte d'un «buck», captée par une caméra de surveillance. «Moi dans mon arbre, face à cet original majestueux», relate le chasseur Frédéric Landry. (Photo courtoisie Frédéric Landry) Photo courtoisie Frédéric Landry



Frédéric Landry, de Rimouski, pose fièrement avec son premier original à vie, prélevé la saison dernière en territoire libre, dans la zone 2 Bas-Saint-Laurent. Photo courtoisie Frédéric Landry

Vers une protection volontaire de la femelle ?

Même si la prochaine saison de chasse de l'original sera permissive en 2025 et qu'à deux reprises, les trois zecs de la zone 2 Bas-Saint-Laurent ont subi le refus de Québec de protéger la femelle, les chasseurs seront invités à «conserver» l'espèce en prévision de la protection de l'original sans bois en 2026.

Comment? C'est selon le plan B des trois zecs, Chapais, Owen et Bas-Saint-Laurent, que leur porte-parole, Guillaume Ouellet, refuse toujours de dévoiler.

En entrevue dans le cadre de l'émission et du balado «Rendez-Vous Nature», celui qui est aussi président du Réseau Zec confirme qu'il ne s'oppose pas à la chasse permissive.

«Les chasseurs et ceux dits opportunistes n'ont pas de craintes à avoir. Ils

pourront prélever les trois segments du troupeau. Le plan B n'ira pas à l'encontre de celui du ministre qui autorise la chasse permissive», indique Guillaume Ouellet.

Pas encore le temps

Mais sans toutefois définir la nature réelle dudit plan.

«Parce que ce n'est pas le temps et on y travaille encore. Ça ne nuira pas aux chasseurs et la relève aura le droit au mâle, à la femelle et au veau. Sans oublier que la majorité des chasseurs des trois zecs et les gens d'affaires qui ont appuyé nos démarches de protection de la femelle, et tous ceux qui ont à cœur nos investissements fauniques des trois dernières années, lire la protection de la femelle, seront invités à une sensibilisation et même plus, pour conserver notre cheptel,

pour arriver en 2026 à un modèle merveilleux de gestion de l'original sans bois», d'ajouter le porte-parole des trois zecs.

Guillaume Ouellet déplore que les pertes d'originaux du dernier hiver et les nombreuses bêtes victimes de la tique, en plus de la pression de chasse supplémentaire de la chasse permissive, doivent faire baisser le cheptel.

«Mais un chasseur peut choisir d'aider à conserver l'espèce. Il existe plusieurs façons de protéger la femelle sur une base volontaire, soit par des actions ou des appuis. De sorte que des chasseurs seront heureux de participer et de bénéficier d'un retour», estime-t-il.

Rejet du ministre

Rappelons que les zecs Chapais,

Owen et Bas-Saint-Laurent réclamaient une autre année restrictive de la femelle en 2025, pour éviter une forte pression de chasse, dans une saison qui attire plus d'amateurs qui ont plus de chances de pouvoir prélever un des trois segments, à même les intérêts et le capital original des dernières années.

Le ministre responsable de la faune, Benoit Charette, a rejeté cette requête pour une seconde fois, prétextant que la récolte des dernières années démontrait une tendance évidente d'un cheptel en hausse.

«L'ajout d'une année restrictive supplémentaire risque de causer des effets néfastes sur l'habitat et sur la condition corporelle des originaux, et augmenter les risques de transmission de la tique d'hiver», selon le ministre Charrette.

Plus de 1400 coureurs convergent à Percé

Canada, États-Unis, France, Belgique, Brésil, Slovaquie, Trinidad et Tobago, Martinique, Guadeloupe et Polynésie française : il y avait des coureurs de plusieurs nationalités la fin de semaine dernière à Percé pour participer à l'Ultra Trail Gaspesia 100 Desjardins.

Jean-Philippe Thibault



Les épreuves proposées permettaient de découvrir les sentiers du Géoparc, du Grand Percé et du parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé. Plus de 1400 coureurs ont répondu à l'appel lancé pour une 10^e année par Événements Gaspesia.

Parmi les faits saillants, Julie Berthiaume de Rimouski a mis la table à

un premier podium féminin depuis 2019 en complétant l'épreuve reine de 100 miles en 27 h 29 min 28 s.

Chez les hommes, Luis Tomas Lopez Villagran de Montréal devient le premier athlète depuis Thomas Duhamel à s'offrir deux victoires consécutives sur le 100 miles en retranchant plus d'une heure à son temps de l'an dernier, avec un chrono de 22 h 23 min 56 s.

À noter l'excellente performance du coureur local Charles St-Louis de Gaspé qui suivait de près avec un chrono de 22 h 28 min 23 s, bon pour une deuxième place. Il est surtout le tout premier Gaspésien à compléter l'épreuve maîtresse de l'Ultra Trail de Percé.

Autre fait notable, Justin Lemieux de Causapscal est devenu le plus jeune athlète à compléter l'épreuve à seulement 19 ans (30 h 46 min 26 s). Pas moins de 21 athlètes ont quitté Percé en finissant le 100 miles; un sommet depuis 2018.

Ajout apprécié

Si l'ajout de formules par étapes totalisant 100 et 50 kilomètres sur trois jours a contribué à donner une nouvelle dimension à l'événement, l'arrivée de deux nouveaux formats totalisant 75 et 25 kilomètres a permis d'encore mieux démocratiser la course en sentiers. Près de 600 personnes ont



L'arrivée des coureurs se faisait sur la promenade de Percé. Photo Événements Gaspesia

participé à ces étapes chaque jour.

Pour une rare fois, l'organisation ne peut toutefois pas confirmer la tenue de son édition suivante. Le lapin de cadence Jean-François Tapp indique qu'une réflexion s'impose sur la poursuite de l'Ultra Trail Gaspesia 100 dans sa formule actuelle.

«Au fil des ans, les nombreuses modifications apportées aux parcours

à cause de pertes de droits de passages de la municipalité, de coupes à blanc ou autres exploitations ont altéré la qualité des parcours à l'extérieur du Géoparc Mondial UNESCO de Percé. L'équipe se mettra donc prochainement à table pour étudier de nouveaux tracés qui permettront à l'Ultra Trail Gaspesia 100 de continuer d'assumer sa réputation de parcours exceptionnels, tant pour les yeux que pour les pattes!»

Éli Pelletier de retour des Essais canadiens à Victoria

Le nageur des Barracudas Éli Pelletier était de retour à la maison après une semaine à Victoria en Colombie-Britannique où il participait aux Essais canadiens 2025, en compagnie de 772 autres athlètes de partout au pays.

Jean-Philippe Thibault

Au 50 m dos, il a participé à la finale junior, terminant au 7^e rang. Ayant d'abord abaissé son meilleur temps en épreuve préliminaire, il l'a une fois

de plus diminué en finale en réalisant un chrono de 26,74 sec. Ce temps constitue un record régional pour cette épreuve. Le record précédent datait de 2019 et était de 26,92 sec.

Au 100 m libre, Éli Pelletier est passé sous la barre des 53 secondes avec un temps de 52,84 sec. Il a pris le 14^e rang. Avec ce chrono, il s'approche à seulement 0,01 sec. du record régional.

Au 50 m libre, le nageur de Gaspé est

passé bien près de participer à une deuxième finale puisqu'il a terminé au 9^e rang (les huit premiers sont sélectionnés). Il a réalisé son meilleur temps à vie dans cette épreuve avec 24,06 sec. Au 100 m dos, il a aussi bien fait en terminant au 14^e rang. Enfin, au 50 m papillon, il a pris le 31^e rang.

Éli Pelletier devrait savoir prochainement s'il fera partie de la délégation du Québec lors des Jeux du Canada qui se dérouleront du 8 au 25 août. À suivre.



Éli Pelletier en Colombie-Britannique pour les Essais canadiens. Photo Barracudas de Gaspé



L'attaquant de l'Armada de Blainville-Boisbriand, Justin Carbonneau. Photo Sébastien Gervais- LHJMQ

Quand le regard des passionnés vaut de l'or

Fin de semaine de repêchage dans la LNH, qui se tient cette année au Peacock Theater de Los Angeles. Partout, on spéculé, on analyse, on rêve : que pourra bien obtenir le Canadien de Montréal lorsque viendra son tour de parler ?

Tous les projecteurs sont braqués sur les jeunes espoirs et comme plusieurs d'entre vous, j'échange souvent avec de vrais mordus de hockey, ceux qui ont l'œil aiguisé et le jugement affûté. Parmi eux, il y a Dario Côté, un ami d'enfance originaire de Cloridorme en Gaspésie.

Ce passionné de hockey est bien connu dans le milieu à Rimouski. Le hockey mineur, le junior, les ligues de développement, tout ça, c'est son pain quotidien. Honnêtement, si j'avais à monter une équipe gagnante, c'est à lui que je passerais le premier coup de fil. On me dit même qu'il possède d'excellentes qualités comme instructeur.

Dario est un véritable évaluateur de talent. Il a l'œil pour repérer les jeunes au potentiel prometteur. C'est pourquoi à l'approche du repêchage, qu'il s'agisse du junior majeur ou de la LNH, je prends souvent le temps de lui poser quelques questions. Le

10 juin dernier, soit deux semaines avant la tenue du repêchage de la LNH, on s'est retrouvés autour d'un lunch. Comme à son habitude, Dario avait des réponses bien senties à mes interrogations.

Des profils robustes pour le Canadien

Je lui ai d'abord demandé ce qu'il voyait comme besoin prioritaire chez le Canadien. Sa réponse : de la robustesse. Du gabarit. Du jeu physique, voire brutal. Bref, des joueurs capables de s'imposer dans les coins.

Selon lui, quelques options intéressantes pourraient encore être disponibles autour des 16e et 17e choix en première ronde, ceux qui appartiennent au CH. Oui, il y a Justin Carbonneau, cet ailier de l'Armada de Blainville-Boisbriand, un marqueur pur et une machine à buts dotés d'un tir professionnel. Dario voit aussi Kashawn Aitcheson, un défenseur gaucher robuste possédant d'un bon niveau de talent ou Carter Bear, un attaquant qu'il compare à Brad Marchand. Un vrai « bâton de dynamite ».

Pourquoi par Lynden Lakovic, un attaquant de 6' 4" et près de 200 livres. Moins physique, mais beaucoup de potentiel. Jack Nesbitt, un centre de 6' 4" et 190 livres, efficace s'il continue

de progresser.

Caleb Desnoyers? Il sera déjà repêché lorsque viendront les choix du Canadien. Grimper dans l'ordre de sélection? Pas nécessaire selon Dario. Plusieurs bons espoirs seront encore disponibles à ce moment-là et le CH recherche justement ces types de profils. Solides et capables de jouer dans le trafic.

« Grimper dans l'ordre de sélection? Pas nécessaire pour des joueurs capables de jouer dans le trafic. »

Ce qui m'impressionne toujours avec Dario, c'est sa connaissance pointue du hockey junior, mais aussi sa capacité à se détacher du bruit ambiant. Fait intéressant : dans les joueurs qu'il m'a proposés, aucun Européen. Ce n'est pas anodin.

Et comme il me l'a fait remarquer, le dépisteur-chef du Canadien est lui-même Européen, clin d'œil à Nick

Bobrov. Selon Dario, les dépisteurs du CH en sol québécois et dans la LHJMQ ont peu de poids dans les décisions finales. Une réalité qu'il juge regrettable.

« Petits en titi »

Avant de partir, il m'a aussi glissé un mot sur les plus récents choix de l'Océanic au repêchage de Québec. Mis à part Zack Arsenault en première ronde, les jeunes repêchés sont tous plutôt petits. « Petits en titi », pour reprendre ses mots. À surveiller au camp d'entraînement du mois d'août!



Dario Côté Photo courtoisie

À vélo pour les enfants vulnérables



Le dimanche 6 juillet se tiendra la 3^e édition du «Roulons DONS» de l'Équipage. Photo fournie par l'Équipage – Da Media

S'il faut tout un village pour élever un enfant, le centre de pédiatrie social l'Équipage en est probablement un quartier au complet.

Jean-Philippe Thibault

Pour ceux qui l'ignoraient peut-être encore, l'organisation agit comme un grand filet de sécurité pour les enfants. Pas moins de 145 d'entre eux sont suivis dans leurs installations de Rivière-au-Renard et Gaspé.

Différents services psychosociaux, médicaux et éducatifs sont promulgués aux jeunes de 17 ans et moins en situation de vulnérabilité, comme ceux touchés par un trouble de développement ou de comportement.

«Les parents viennent parce qu'ils ne savent plus quoi faire avec le comportement inadéquat de leur enfant. Ils peuvent suspecter un trouble du spectre de l'autisme par exemple

et à partir de là, on va supporter les parents à accueillir le diagnostic, faire des rencontres, les référer ou faire des interventions. Ça peut être à l'école ou même à la maison», explique la directrice générale de l'Équipage, Mona Sirois.

Les services du centre de pédiatrie sociale ratissent large. Les dons recueillis dans la communauté sont utilisés à plusieurs escients et peuvent faire toute la différence pour un enfant. Comme pour lui acheter de l'équipement sportif et l'inscrire à des sorties estivales. Ou pour payer son adhésion à un sport si les parents n'ont pas les ressources nécessaires.

«On vient d'ailleurs de recevoir un don de 5000 \$ spécifiquement pour ça, note la directrice générale. Pour chaque demande sportive, on va se servir de cet argent. C'est pour ça qu'on est constamment en levée de fonds, pour répondre au besoin si

des cas sont soumis par une équipe clinique.»

Les dons du public peuvent aussi servir à défrayer les coûts d'une orthèse ou tout simplement payer de l'essence aux parents pour un rendez-vous de santé à l'extérieur de la région. Les exemples sont nombreux et les résultats, concrets.

«L'école nous disait qu'un enfant était en train de couler son année alors on a mis en place une aide aux devoirs. Le jeune a fini par passer son année, souligne Mona Sirois, qui peut citer plusieurs autres cas similaires. Une autre enfant était un peu laissée à elle-même. Maintenant, elle s'acquitte dans son sport et je vois passer des photos sur Facebook. C'est beau à voir.»

Pédaler pour la bonne cause

Le dimanche 6 juillet se tiendra la

3^e édition du «Roulons DONS» de l'Équipage. Au programme, une randonnée pour les cyclistes sur des distances allant de 6 à 70 km. Plus spécifiquement, les tracés proposés font 6, 12, 20, 50 ou 70 km, entre Rivière-au-Renard et Gaspé.

Selon la distance choisie, le trajet s'effectue sur la route ou sur la piste cyclable de Gaspé (les vélos électriques sont évidemment permis, le but étant d'amasser des fonds).

Chaque cycliste et chaque famille sont invités à se fixer un objectif minimum de collecte de fonds de 60 \$. L'an dernier, l'objectif était de récolter 40 000 \$. L'équipe de Construction Cotton agit à titre d'ambassadrice de l'événement pour une deuxième année consécutive. Et il est d'ailleurs encore temps de s'inscrire. À vos vélos!

Éditrice :
Louise Ringuet

Directeur régional de l'information :
Olivier Theriault

Le SOIR
• Baie-des-Chaleurs

Directrice adjointe régionale de l'information :
Johanne Fournier

Journalistes :
René Alary
Alexandre D'Astous
Véronique Bossé
Catherine Champagne-Poirier

Dominique Fortier
Annie Levasseur
Bruno St-Pierre
Jean-Philippe Thibault

Conseillers en solution médias : Alexandre Béland Lamer, Rémi Côté, Richard Duchesneau

Coordonnatrice à la maquette et web : Mélanie Daraiche

Coordonnateur expérience client et projets spéciaux : Francis Mimeault

Graphistes : Aude Robert-Gingras, Benoit Guérette

Développement web : Martin Ayotte Cummings

Publié par : Publications Le Soir Inc

ISSN : 2562-0126 (en ligne)

RS RÉSEAU SÉLECT
RESSOURCES HUMAINES

Nous reconnaissons
l'appui financier du
gouvernement du Canada

Canada

Québec

Accédez à
votre journal
en un clic



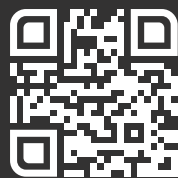
Une nouvelle vague d'information est arrivée !

journallesoir.ca



Rimouski-Neigette
La Mitis, La Matapédia

lesoirmatanie.ca



La Matanie
La Haute-Gaspésie

lesoirgaspésie.ca



La Côte-de-Gaspé
Rocher Percé

lesoirbaiedeschaleurs.ca



Baie-des-Chaleurs